

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
D'ANTOINE-LABELLE

# AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régional de comté (MRC) d'Antoine-Labelle qu'à la séance ordinaire du conseil de la MRC, le 23 mai 2016, a été déposé le rapport financier et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 966.3 du *Code municipal* le tout, conformément au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 176.1 dudit *Code municipal*.

Pour toute information relative à ce dépôt, vous devez vous adresser au bureau administratif de la MRC, édifice Émile-Lauzon, 425, rue du Pont à Mont-Laurier.

Donné à Mont-Laurier ce 24<sup>e</sup> jour du mois de mai 2017.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Me Mylène Mayer

---